

Cure - Transfert - Institution...

Cure - Transfert - Institution demeurent indissociables et liés par une ou des théories du transfert. Les différentes positions du transfert vont déterminer certaines variétés de dispositifs. Ainsi la fondation de l'E.F.P. par Lacan et la mise en place de la Passe sont une façon d'éclairer ce point. La dissolution venant mettre un terme interprétatif à cette expérience conclue sur l'échec à rendre compte de l'analyse du transfert a~/de Lacan.

Mais la dissolution de l'E.F.P. n'a sûrement pas dissout le transfert à Lacan et les différents groupes fondés ensuite témoignent de façon parfois caricaturale de là où le transfert opère encore. Il n'est pas anodin que systématiquement d'Ex-A. E. aient été à l'initiative de ces groupes. S'ils ne l'ont pas "ouvert" au sein de l'E.F.P., ils n'ont pas cessé d'ouvrir des associations, Ecoles, Cercles et autres, après la Dissolution. Gageons que la Nomination A. E. soit la cause de ces effets. Le passage au signifiant quelconque ayant été rendu impossible par cette nomination dans ce irritent de désubjectivation où l'analysant découvre cette présence à l'origine de sa parole lorsqu'il cesse de parler au Nom de son patronyme.

Ainsi l'Analyste ne saurait s'autoriser que de lui-même et de quelques autres. Mais comment donc proposer un savoir transmissible qui permette de respecter la division du sujet ? C'est de ce paradoxe que, depuis Freud, sont nées les différentes institutions psychanalytiques. On ne peut plus aujourd'hui considérer contre indifférent qu'une institution se nomme Ecole, Association, Cercle, Coût, Centre, qu'elle inclut ou non la Passe avec ou sans modifications, avec ou sans nomination, garantie, listes d'analystes. Ni qu'il soit indifférent que l'on y recrute par cooptation, élections, etc... Soutenons que là encore les variables modalités structurales de ces institutions recouvrent, s'appuient peut-être sans le savoir sur une théorie implicite du transfert soutenue dans leur quasi totalité par d'ex-A.E. de l'E.F.P.

De même que l'I.P.A. est née de l'impossible résolution du transfert de Freud à Fliess, les Associations psychanalytiques post-E.F.P. poursuivent inlassablement la nécessité d'éclaircir ce qu'est un transfert "lacanien", c'est-à-dire une position qui inclue le réel dans la cure et l'institution.

A ce transfert Freud-Fliess resté sans interprétation, la Passe est venue répondre : "Qu'en est-il de l'Analyse de l'Analyste ?". Son échec à le résoudre tient, comme je l'ai dit, à la nomination A.E. et c'est de ce même cul de sac que les analystes en ce notent attendent l'A.P.U.I. Une nomination qui permettrait de faire l'impasse de leur propre analyse. C'est bien l'analyse de chacun qui le porte à s'intéresser au social ou à l'euro-péen. Il n'est pas anodin qu'un analyse veuille appartenir à un ordre, une liste ou bien faire des feuilles de sécurité sociale. Chacun de ces actes est, là encore, issu et engage un certain transfert et à terme une visée de l'analyste avec les effets que cela entraîne dans une cure.

Quel est donc l'objet d'une psychanalyse ? Il est temps d'examiner les implications dans la cure de ce que nous avons adopté aux C.C.A.F. dans ce "pas de liste d'analyste" et pas de "oui" ou "non" au sortir de la Passe. C'est une théorie du transfert qui en exclut un certain nombre d'autres, de même que la Passe a exclu l'identification au Moi fort de l'Analyste.

Le terme de liquidation du transfert n'est plus de mise aujourd'hui, mais renvoie quand même à l'éventualité de la déniation du désir de l'analyste. C'est cet intervalle, ce trou ou seulement se résoud un transfert qui nous porte à ne pouvoir accepter n'importe quel retour rassurant d'une névrosation. Il n'y a pas d'élève analyste, pas plus d'école, et encore noms de propédeutique. Sautes-nous prêts, aux C.C.A.F., à soutenir de façon radicale qu'il n'y a pas d'enseignement à plusieurs vitesses qui supposeraient des débutants et des déjà grands... La formation ne se réduit pas à un quelconque cursus mais à l'Acte Analytique. Laissons aux universités le soin d'apprendre aux élèves. De telle sorte que la distinction analyse thérapeutique - analyse didactique ne soit pas à nouveau la garantie de quelque ordre que ce soit, ce qui aurait pour conséquence de méconnaître ce réel qu'est le groupe analytique.

Robert Lévy